

# L'ancien tribunal sera un hôtel de luxe d'ici 2019

Les travaux ont commencé début juin. Le bâtiment va devenir une extension de la Villa Lara et abritera quatre suites de luxe. Ouverture prévue en mai 2019.

Pourquoi ? Comment ?

## Pourquoi les travaux dans l'ancien tribunal ont-ils pris du retard ?

En février 2015, Rima et François Hébert, propriétaires de la Villa Lara ont acquis ce bâtiment municipal. Alors que les travaux de restructuration de cette Orangerie devaient commencer, une bataille juridique s'est engagée entre la Ville et un habitant contestant la validité de cette vente, finalement confirmée par le tribunal administratif. « Nous avons perdu deux ans et la ville a été privée de nombreuses retombées économiques, regrette Rima Hébert. Le projet initial prévoyait une ouverture en mars 2017. »

## À quoi s'attendre avec cet établissement de luxe ?

Le projet a évolué et ne prévoit plus la création d'un restaurant gastronomique à l'intérieur de l'établissement. Plus question non plus d'un nom spécifique pour cette partie de l'hôtel. « Il s'agit d'une extension de la Villa Lara », résume François Hébert. « Il y aura quinze salariés de moins, par rapport au projet initial », poursuit Rima Hébert. Au final, l'hôtel va créer deux emplois supplémentaires.

## Pourquoi le restaurant n'est plus à l'ordre du jour ?

En 2016, la Villa Lara était un hôtel quatre étoiles. « Un restaurant permettait alors d'obtenir la cinquième étoile, expliquent les propriétaires. La réglementation a changé et ne l'impose plus aux établissements de moins de soixante chambres. » L'hôtel a d'ailleurs décroché la 5<sup>e</sup> étoile



L'ancien tribunal va devenir une extension de l'hôtel Villa Lara. Le bâtiment du XIX<sup>e</sup> siècle va accueillir quatre suites de 200 m<sup>2</sup>.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

le fin 2016.

## À quoi ressemblera cette extension de la Villa Lara ?

L'hôtel, ouvert en 2012, compte 28 chambres. Cette extension va permettre la création de quatre suites de 200 m<sup>2</sup>. « Une sur chaque niveau, grâce à la création d'un entresol », explique Rima Hébert. Des suites de très grand standing, avec deux chambres, deux salons et même une cuisine qui se présentera sous la forme d'un bar. « Il existe une clientèle pour ce type d'hébergement, confirme François Hébert. Des familles et des groupes d'amis qui veulent profiter

de cet espace. Une prestation qui n'existe pas dans la région et que l'on trouve essentiellement dans les palaces. »

## Quel sera le style de cet hôtel ?

Pas de grand changement à l'extérieur, si ce n'est une rénovation des façades et le remplacement de toutes les huisseries. À l'intérieur en revanche, tout va être reconstruit, du sol aux toitures. « Avec l'installation d'un ascenseur, la mise en place d'une isolation thermique et phonique très performante ou la création d'un 4<sup>e</sup> niveau. » Avec une décoration digne d'un palace. « Dans un style à la fran-

çaise qui plaît à notre clientèle étrangère, insiste François Hébert. Sans tomber dans le kitsch ! »

## Quand ces travaux doivent-ils s'achever ?

L'objectif est bien d'être opérationnel pour le 75<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement. « Nous avons revu ce projet avec l'architecte, pour être dans les temps, confie François Hébert. C'est court, mais jouable. » L'inauguration de cette extension est prévue pour mai 2019.

Eric MARIE.

## Un pensionnat, un tribunal puis des bureaux



Les travaux ont commencé depuis quelques jours, pour transformer l'ancien tribunal en hôtel de luxe. En mai 2019, le bâtiment abritera quatre suites de grand standing.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

## L'histoire

Ce bâtiment surnommé l'Orangerie a connu un passé mouvementé. « Il porte ce nom à cause des grandes fenêtres, mais n'a jamais eu cette fonction d'orangerie », assure François Hébert.

La bâtisse a été construite en 1827, par la communauté des Augustines. Des religieuses qui travaillaient à l'hôpital tout proche. « Les sœurs avaient acheté un ensemble de bâtiments qui ont été transformés et partiellement démolis, poursuit Rima Hébert. Le grand édifice a été construit pour y abriter un pensionnat, jusqu'à sa fermeture en 1904. » Le bâtiment n'a pas été modifié depuis.

En 1971, la communauté religieuse des Dames hospitalières des Augustines a cédé ce bâtiment à l'hôpital,

qui l'a ensuite revendu à la Ville en 1981. L'Orangerie sera alors mise gratuitement à la disposition de l'État, pour y installer le tribunal d'instance en 1987 et le tribunal de commerce en 1988. L'intérieur des locaux est réaménagé, pour y accueillir une salle d'audience et des bureaux, pour les tribunaux d'instance et de commerce.

En décembre 2009, tribunal d'instance et tribunal de commerce sont transférés à Caen. Quelques mois plus tard, la direction de l'hôpital installe ses bureaux dans ce bâtiment. Les services hospitaliers quitteront l'Orangerie en 2016.

Désormais, une nouvelle vie s'offre à cette bâtisse, initialement conçue pour héberger des religieuses...

Eric MARIE.

## Les tops et les flops au Méliès

### Jurassic World en tête des entrées au cinéma

Entre mercredi dernier et lundi soir, le cinéma Le Méliès a vu passer 304 spectateurs.

#### Les tops

En première position, *Jurassic World* a réuni 119 personnes. Sur la deuxième marche du podium, on trouve *Paul apôtre du Christ*, avec 78 spectateurs. En troisième position, *Le Doudou* a réalisé 63 entrées.

#### Les flops

Si *Ocean's 8* se contente de 22 entrées, les autres films à l'affiche n'ont attiré que quelques spectateurs. C'est le cas de *Alberto Giacometti* (4) ou de *Tad et le secret du roi Midas* (3). Quant à *Maria by Callas*, *En guerre*, *Le voyage de Lila* ou de la captation de la pièce de théâtre *Le*



Le film « Jurassic World » sauve cette semaine cinématographique avec 119 spectateurs.

CRÉDIT PHOTO : D.R.

petit-maitre corrigé... Ils n'ont attiré que deux spectateurs chacun.

## Bayeux en bref

### Les élèves de l'école Saint-Patrice formés aux risques



C'est avec beaucoup de fierté que les 24 jeunes élèves de CM2 de l'école Saint-Patrice ont reçu leur tout premier diplôme, lundi. Le précieux diplôme de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) leur a été remis par Jacques Allardin, le président de l'association UDPS14, accompagné du moniteur formateur Antonio Huet, en présence de leurs amis.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

## Il veut fuir un contrôle de routine : prison

Un homme de 43 ans a été condamné à dix mois de prison dont quatre avec sursis. Lundi, il a voulu échapper à un contrôle routier.

### Fait divers

Lundi vers 12 h 40, les gendarmes voient un homme qui trébuche sur son scooter Yamaha, en sortant du centre commercial Émeraude. Ils veulent le contrôler. Jean-Pierre, 43 ans, vient de s'acheter du moussoux pour accompagner son repas du midi.

En voyant les gendarmes, il prend la fuite et se lance dans un rodéo dans les rues de Bayeux, en empruntant des voies réservées aux piétons et passant devant des écoles. Les gendarmes renoncent à le suivre pour des raisons de sécurité. Mais ils retrouvent Jean-Pierre, une heure plus tard, allongé dans une pelouse, la motocyclette couchée à proximité, avec la bouteille, vide, posée près du casque. « Je réfléchissais à quoi faire, à me rendre », dit-il mardi lors de son jugement en comparution immédiate devant le tribunal correctionnel de Caen.

### En réinsertion

Déjà condamné quatorze fois dont quatre fois pour des délits routiers, il a perdu tous les points de son permis en 2009. Depuis, il ne l'a jamais repassé, d'autant qu'il a fait plusieurs séjours en détention.

À sa sortie, en septembre dernier, il a quitté Caen pour s'établir à Bayeux

et entamé sa réinsertion. « J'ai trouvé un travail. J'étais content. J'ai paniqué, j'avais peur de tout perdre. Je sais que j'ai aggravé ma situation. Je suis vraiment désolé », explique-t-il.

Il admet avoir un gros souci d'alcool. Il a commencé à boire à 9 ans et a tenté de nombreuses cures au cours de sa vie. « J'ai beaucoup diminué ma consommation », assure-t-il. Il venait d'acquiescer le scooter. La présidente lui rappelle qu'il « n'a pas le droit de conduire un 125 cm<sup>3</sup> sans permis de conduire ». Le ministère public requiert dix mois de prison avec mandat de dépôt.

Son avocate, M<sup>e</sup> Virginie Sutti, insiste sur sa réinsertion. « Il commence seulement à sortir la tête de l'eau. Oui il revient devant cette juridiction, mais il se présente sous un jour nouveau. Pourquoi ne pas proposer un aménagement de peine ou une obligation de travail et de soins ? »

Le tribunal condamne Jean-Pierre à dix mois de prison dont quatre mois avec sursis et mise à l'épreuve, et avec mandat de dépôt.

Il devra se soigner, travailler, payer les sommes dues au Trésor public et payer 300 € pour le défaut d'assurance. Il a interdiction de conduire tout véhicule à moteur pour un an.

## PUBLICITE

### Premier Salon des séniors de Normandie !

Les samedi 13 et dimanche 14 octobre prochains, se tiendra la première édition du Salon des séniors en Normandie. Organisé au Parc des Expositions de Caen, cet événement permettra aux séniors caennais mais également de toute la région normande de rencontrer des professionnels et des experts, ainsi que des associations, qui leur apporteront des réponses à toutes leurs interrogations. Lieu privilégié de rencontre et d'échange, les 15 000 visiteurs attendus dans les allées du Parc des Expositions pourront commencer à construire leurs prochains jours au Salon des séniors de Caen !

#### Les univers du salon

Durant ce week-end d'octobre, les visiteurs du Salon des séniors trouveront neuf univers différents répondant à des besoins spécifiques. Les exposants de l'espace « Loisirs, culture & voyages » proposeront des destinations de voyages, en France comme à l'étranger, pour partir à la découverte de nouvelles cultures ainsi que différents loisirs pouvant être pratiqués par les séniors. Les professionnels de l'espace « Mes droits, ma retraite, mon patrimoine » apporteront des éclaircissements sur les droits des séniors. De plus, des consultations gratuites avec des notaires et des professionnels de l'investissement en France et à l'étranger pourront être organisées. Dans l'univers « Nouvelles technologies », les séniors pourront rencontrer des experts qui leur présenteront tous les nouveaux produits et les nouvelles innovations technologiques qui peuvent améliorer et faciliter leur quotidien. Des associations pour-



ront également exposer au Salon des séniors et discuter avec des séniors souhaitant s'engager bénévolement pour une bonne cause. Un univers intitulé « Prendre soin de soi » sera dédié au bien-être des séniors. Des spécialistes aguerris et des professionnels de la santé donneront des conseils sur les gestes de prévention nécessaires au quotidien. L'univers « Place du marché », dédié aux artisans et aux producteurs normands, permettra de venir goûter et découvrir les produits locaux et les spécialités de la région. Dans l'univers « Logement », plusieurs acteurs de l'habitat seront exposants et répondront à toutes les questions des séniors. Les experts du logement apporteront leurs conseils sur les équipements de maison pouvant sécuriser la vie quotidienne des visiteurs mais aussi sur les résidences pour séniors ! Les exposants qui seront présents sur l'univers « Services à la personne » présenteront leurs prestations et leurs solutions pour faciliter le quotidien des séniors. Aides ménagères, soins, préparation des repas... Les visiteurs trouveront des in-

terlocuteurs capables de répondre à leurs besoins ! Et enfin, l'univers « Travailler après 50 ans » sera dédié aux personnes de 50 ans et plus qui cherchent à prendre un nouvel envol après une carrière professionnelle ou encore à faire un bilan de leurs compétences. Des experts seront présents pour aider les séniors à mener les réflexions nécessaires autour de leur vie professionnelle.

#### Réservation de stand

Pour cette première édition du Salon des séniors de Normandie, ce sont 120 exposants et partenaires qui sont attendus au Parc des Expositions de Caen. Des stands sont encore disponibles à la réservation. Si vous êtes un professionnel ou une association et que vous désirez réserver un stand, contactez l'organisation du salon.

Organisation : Event et Moi  
Tél. : 02.31.51.91.75  
Mail : contact@eventetmoi.fr

## Cinéma à Bayeux

**Bayeux - Le Méliès,**  
12, rue Genas-Duhomme  
**Jurassic world : fallen kingdom :**  
14 h 15.  
**Le doudou :** 20 h 30.  
**Le voyage de Lila :** 14 h 15.  
**Monsieur Je-sais-tout :** 20 h 30.  
**Opération Beyrouth :** 20 h 30.  
**Volontaire :** 14 h 15.

## Ouest-France à votre service

Site internet : www.ouest-france.fr  
Faire paraître une petite annonce dans Ouest-France et sur Internet : 0 820 000 010 (0,15 €/min plus prix d'un appel).  
Faire paraître votre publicité dans Ouest-France et sur Internet : 02 99 26 45 45 (prix d'un appel).  
Faire paraître un avis d'obsèques : 0 810 060 180 (0,06 €/min plus prix d'un appel).  
Abonnement par Internet : www.abonnement.ouest-france.fr  
Relations abonnés : par téléphone au 02 99 32 66 66.

## Un événement à annoncer ?

Connectez-vous sur notre site www.infocale.fr, saisissez votre information et la date à laquelle vous

souhaitez la voir paraître dans le journal et sur le site ouest-france.fr

## Urgences et santé

**Médecins de garde :** 116 117 gratuit (le soir après 20 h), le week-end à partir du samedi 12 h et les jours fériés.  
**Samu-médecins :** 15. Police secours : 17.  
**Pompiers :** 18 (portable 112).  
**Gendarmerie :** tél. 02 31 51 12 20.  
**Établissements hospitaliers du Bessin :** 13, rue de Nesmond, tél. 02 31 51 51 00.  
**Pharmacie :** tél. 32 37.

**Horaires des marées de mercredi :** à Grandcamp-Maisy, matin : pleine mer à 10 h 15, basse mer à 5 h 07 (coefficient 73) ; après-midi : pleine mer à 22 h 29, basse mer à 17 h 22 (coefficient 74). À Port-en-Bessin, matin : pleine mer à 10 h 28, basse mer à 5 h 20 (coefficient 73) ; après-midi : pleine mer à 22 h 42, basse mer à 17 h 37 (coefficient 74).